

Entre le maintien des prix et l'augmentation

Flambée des prix au marché parallèle des devises

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3711 - Dimanche 8 novembre 2015 - Prix : 10 DA

Benghebrit avertit
et préconise des mesures urgentes

La violence
en milieu scolaire,
un problème persistant

Page 2

Saadani fustige Hanoune et parle d'échec de la démarche des dix-neuf

«Seul le peuple a le droit d'auditionner le président»

Page 3

19 incitateurs
déclarés
du putsch

Par Mohamed Habili

19 inquisiteurs, dont un seul vrai médecin, demandent publiquement de rencontrer le président Bouteflika afin de se rendre compte par eux-mêmes que c'est bien lui qui gouverne le pays. Et non pas quelque camarilla centrée sur le frère du président, comme nombre de médias ne cessent de le suggérer lourdement depuis des mois. Imagine-t-on un chef d'Etat se prêter à un examen de cette nature ? Et par des gens qui n'y ont aucun droit ? Imaginait-on seulement avant que cela ne se produise que des personnes normalement constituées aient l'indécence de prendre une initiative de ce genre, de formuler pareille demande, de manquer à ce point de respect à la personne du président de la République, et par contre-coup à tous les Algériens ? On se prend même à se demander si par hasard ce n'est pas la grossièreté manifeste de l'entreprise qui les a séduits d'abord et avant tout, qui a eu raison de leur restant de scrupule, qui a fait sauter la dernière ligne de la décence, dans la certitude que plus c'est gros mieux ça passe. Par le passé, certes, il s'est trouvé des personnalités, en général des historiques, pour apostropher à leurs risques et périls le pouvoir en place, pour exiger des réformes ou plus généralement un changement de politique. Dans le cas de cette déclaration du 1er novembre toute spéciale, non seulement il n'y a pas de risque à insulter le chef de l'Etat, car cela se fait tous les jours, mais on est gagnant à tous les coups.

Suite en page 3

Rencontre régionale d'évaluation des wilayas de l'Est

Boudiaf accable les gestionnaires



S'il s'enorgueillit des avancées et améliorations perceptibles en termes de services et qualité de soins prodigués par les établissements hospitaliers, Abdelmalek Boudiaf est revenu sur de nombreux dysfonctionnements du système de la santé comme la faille dans l'élaboration des projets d'établissements de santé et l'absence totale de performance dans la gestion et l'organisation. Lire page 2

En attendant ceux du RCD et du FLN connus à l'issue des primaires

Le FFS désigne son candidat
pour les sénatoriales à Tizi Ouzou

Page 3



Publication/«Ma piste aux étoiles» de Nadjib Stambouli

Dix-huit savoureux
petits moments de lecture

Page 13

Rencontre régionale d'évaluation des wilayas de l'Est

Boudiaf accable les gestionnaires

■ *S'il s'enorgueillit des avancées et améliorations perceptibles en termes de services et qualité de soins prodigués par les établissements hospitaliers, Abdelmalek Boudiaf est revenu sur de nombreux dysfonctionnements du système de la santé comme la faille dans l'élaboration des projets d'établissements de santé et l'absence totale de performance dans la gestion et l'organisation.*

De notre envoyée spéciale à Annaba, Louiza Ait Ramdane

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, qui préside depuis hier les travaux de la rencontre régionale d'évaluation du secteur au niveau des wilayas de l'Est du pays, a regretté le fait que les gestionnaires ont failli à leur mission dans l'élaboration des projets d'établissements. Selon Boudiaf, la feuille de route, appelée les «3P (plan)», qui concerne le plan local destiné à la maîtrise de la gestion des ressources financières et à l'apurement des dettes et le plan local destiné à l'organisation et au développement des soins, notamment en matière de gynécologie obstétrique, de maternité, de chirurgie générale... n'est pas appliquée à 100%. Les gestionnaires concernés sont appelés à prendre des initiatives. Pour remédier à cette faille, le ministre de la Santé propose d'élaborer de nouveaux modèles de projets d'établissements au niveau central, afin d'éliminer ce dysfonctionnement une fois pour toutes. Le mois de mars prochain sera à cet effet déterminant pour chaque gestionnaire, a précisé le ministre. «Le mois de mars prochain sera décisif pour chaque gestionnaire qui sera évalué sur sa capacité à changer positivement et profondément l'image de son établissement», promet Boudiaf. L'évaluation n'est pas uniquement négative. Le ministre de la Santé a tenu à rappeler ce qui a été réalisé dans différents domaines. La réanimation médicale a enregistré une augmentation du nombre de lits qui est passé de 200 lits en janvier 2015 à 893 aujourd'hui. Concernant les urgences de cardiologie, il a été élaboré un programme opérationnel basé sur la formation complémentaire dispensée au profit des médecins généralistes en matière d'urgences de cardiologie ainsi que la préparation à la



mise en place de réseaux régionaux de prise en charge de ces urgences avec une identification précise du parcours du patient et des équipements nécessaires. Sur ce point, le ministre a fait savoir que 700 médecins généralistes sont en formation de cardiologue.

Six stratégies thérapeutiques finalisées et prêtes

S'agissant du dossier cancer, Boudiaf a souligné qu'un groupe d'experts a été mis en place pour élaborer des consensus thérapeutiques pour toutes les localisations du cancer dont six d'entre eux seront annoncés dans les prochains jours. En plus de la réalisation de 48% de l'ensemble des activités enregistrées au plan d'action grâce au travail entamé avant l'approbation du plan cancer, le ministre rappelle qu'après l'ouverture des centres anti-cancer (CAC) de Sétif et Batna durant l'été 2014, il a été procédé, au mois de juin dernier, à la mise en activité du CAC de Annaba qui dispose de trois accélérateurs et à la mise en ser-

vice de deux nouveaux accélérateurs au CHU de Constantine. Il est également question de la levée de tous les obstacles administratifs pour l'achèvement rapide des travaux de réalisation des CAC de Tizi Ouzou, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et de Laghouat dont l'entrée en fonction est attendue pour début 2016. Les CAC d'Alger (CPMC) et de Blida bénéficieront du renouvellement et du renforcement de leurs capacités ainsi que des équipements de radiothérapie dont l'entrée en service est attendue pour les toutes prochaines semaines. Dans le domaine du renforcement de la santé dans le Sud, le bilan préliminaire de l'application des conventions de jumelage montre que plus de 2 000 opérations chirurgicales et 22 000 consultations spécialisées ont été effectuées, parallèlement à la formation de plus de 2 000 cadres médicaux paramédicaux dans différentes spécialités. Par ailleurs, plus de 365 équipes pluridisciplinaires mobiles ont réétabli près de 420 000 actes médicaux dans les régions enclavées. En attendant les textes juridiques encadrant l'activité d'hospitalisa-

Ph/E. Soravaj/L.A.

tion à domicile, le secteur a enregistré l'augmentation du nombre d'unités spécialisées dans les soins à domicile qui est passé à 166 unités qui ont procédé à 32 000 opérations de soins à domicile dont des soins concernant les patients atteints de cancer. En matière d'amélioration de l'accès des citoyens aux soins spécialisés, le ministre a procédé à l'externalisation des consultations spécialisées des hôpitaux vers les polycliniques.

Inspections sur terrain pour les médicaments en rupture

Interpellé sur la pénurie de certains médicaments dans les officines, le ministre a tenu à expliquer qu'il s'agit d'un dysfonctionnement dans la distribution. En revanche, Boudiaf a mis en garde contre les spéculateurs de certains médicaments, notamment Sintrom (anticoagulant) pour les malades cardiaques. Il a même menacé de retirer les agréments aux spéculateurs. Des inspections sont menées sur le terrain pour définir les responsables et les causes de cette pénurie, précise encore Boudiaf. La rencontre d'évaluation a regroupé des cadres centraux du ministère, des directeurs de wilaya de la santé et des responsables d'établissements hospitaliers publics et privés, notamment à l'effet de communiquer les comptes rendus de l'état de mise en œuvre des instructions du ministre de tutelle. Cette rencontre a été l'occasion pour Abdelmalek Boudiaf d'énoncer une panoplie d'ateliers inscrits à l'ordre du jour de la rentrée nationale de décembre prochain. Une étape qui connaîtra une véritable révolution en matière de services sanitaires, de gestion des établissements hospitaliers et de redistribution des ressources selon des objectifs assignés.

L.A.R.

Benghebrit avertit et préconise des mesures urgentes

La violence en milieu scolaire, un problème persistant

Aujourd'hui encore, certains enseignants algériens se permettent de maltraiter les élèves oubliant que leur rôle est d'éduquer, non pas de rabaisser, de torturer physiquement et psychologiquement les écoliers. Malgré les textes de loi qui consacrent un large intérêt pour l'enfant, et malgré les instructions interdisant de recourir à la violence dans les établissements scolaires, certains enseignants continuent à tabasser, user de la violence contre leurs élèves. Des châtements corporels, des méthodes de punitions traumatisantes qui n'ont aucun lien avec l'éducation, sont appliqués dans nos écoles. Certains parents d'élèves trouvent que «frapper» en guise de sanction est une pratique «tolérable», mais d'autres y voient un vrai «harcèlement physique et moral contre l'enfant qui peut par

la suite dériver vers la criminalité et autre». «J'ai peur pour mon enfant et pour son avenir», voilà ce que déclarent certains parents d'élèves. «La violence donne naissance à la violence. Comment voulez-vous avoir un adulte non violent dans les stades et sur les routes, quand vous le traumatisez depuis son admission à l'école», nous explique une psychologue qui dit recevoir beaucoup de cas où l'enfant refuse de reprendre l'école, ou sèche les cours à cause d'un enseignant. A ce propos, Nedjati Msseguem, inspecteur général au ministère de l'Education nationale, en réponse aux actes de violence signalés ici et là, avait déclaré que «deux décrets interdisent de frapper un enfant. Ni l'enseignant, ni le chef d'établissement n'a le droit de toucher un enfant», ajoutant que «toute personne qui entraverait le

règlement subira les conséquences disciplinaires prévues». La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, de son côté, a souligné, en marge d'une journée intitulée «Parlement de l'enfant» à l'Assemblée populaire nationale (APN), la nécessité de prendre des mesures urgentes pour lutter contre la violence en milieu scolaire. «Etablir un plan de priorité est fondamental dans la prise en compte d'un certain nombre de mesures qui viseront à limiter la violence en milieu scolaire», affirme la ministre, expliquant que ce plan comportera des «mesures urgentes» pour lutter contre la violence en milieu scolaire et rappelant la mise sur pied d'une commission composée de représentants de son ministère, des syndicats du secteur et des parents d'élèves, en vue d'établir des propositions

pour lutter contre la violence en milieu scolaire. Selon la ministre, cette commission soumettra prochainement ses propositions au ministère, précisant que cela devrait intervenir avant la signature de la charte d'éthique et de stabilité du système éducatif. Elle a ajouté qu'une autre commission, chargée d'élaborer des «propositions relatives aux cours privés» a été également installée. Le ministère de l'Education nationale et les représentants de neuf syndicats relevant du secteur avaient signé, le 19 octobre dernier, la déclaration d'intention de la charte d'éthique et de stabilité du système éducatif qui sera paraphée à la mi-novembre courant. L'objectif de cette charte est de «garantir la stabilité du secteur et d'assurer un climat favorable au bon fonctionnement de l'école algérienne». Thinihène Khouchi

APC de Seddouk/Béjaïa Enfin le dénouement !

L'APC DE SEDDOUK connaît enfin un heureux dénouement après une crise qui a duré huit mois. Un nouvel exécutif a été désigné au cours d'une session extraordinaire tenue hier. Une session qui a vu les 4 élus issus du RCD (dont ceux qui faisaient partie de l'exécutif) sur les 19 qui compte cette APC se retirer et quitter carrément la gestion de l'APC. Ainsi, le FFS garde la présidence de l'APC en la personne de Djamel Tigrine pendant que le FLN, les indépendants et le RND obtiennent des vice-présidences, chacun grâce à une nouvelle alliance qui a voté au cours de la rencontre les 18 points inscrits à l'ordre du jour, notamment la répartition des PCD, etc. La nouvelle alliance, qui est majoritaire, a désigné également les quatre commissions permanentes et le délégué de l'antenne administrative de Tibouamouchine. Le gros des commissions, soit trois sièges, a échu à l'opposition. Cette nouvelle donne a été saluée par les citoyens qui ont longtemps souffert du blocage qui a paralysé le développement de la commune. Mais il faut souligner que l'issue à cette crise n'a été dégagee qu'après l'intervention du wali en personne qui aurait même menacé de dissoudre cette Assemblée si le blocage persistait encore. Et c'est le maire de Béjaïa, Abdelhamid Merouani, qui se trouve être le mouhafedh du FLN de Béjaïa, qui a été dépêché à Seddouk par le premier responsable de la wilaya, mardi après-midi, pour adresser un message aux élus de l'APC. Le mouhafedh de Béjaïa a joué un rôle important auprès des élus FLN de la localité qui étaient en partie derrière le blocage de l'APC. Les élus se sont réunis au siège du FLN et ont dégagé un compromis après plusieurs heures de discussions. Un procès-verbal a été élaboré et remis au wali. Par ailleurs, plusieurs APC restent bloquées, parmi elles celle d'Ighram ou rien ne va plus. La majorité des élus (10 au total) ont signé une motion de retrait de confiance au maire. Ce dernier et accusé de «mauvaise gestion» et a d'ailleurs fait l'objet de sanction par son parti, le RCD il y a quelques mois. Mais lui aussi n'a pas hésité, ces derniers jours, à imputer à l'Assemblée sa responsabilité dans la mauvaise gestion dont il est accusé. M. Ibaliden n'a pas fait dans la dentelle, il a procédé au retrait des délégations de signature aux vice-présidents accusés d'avoir «préparé un coup d'Etat» pour l'éjecter de la mairie. L'APC reste ainsi bloquée depuis plusieurs mois au détriment des populations. Hocine Cherfa

— Saadani fustige Hanoune et parle d'échec de la démarche des dix-neuf —

«Seul le peuple a le droit d'auditionner le président»

■ Le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, a critiqué hier la démarche des dix-neuf, laquelle, selon lui, est vouée à l'échec, tout en s'interrogeant sur son objectif. Selon lui, «seul le peuple a le droit d'auditionner le président».

Par Nacera Chennafi

P.H.D. R.

Dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre avec les élus de son parti, tenue hier à l'hôtel El Riadh, Amar Saadani n'a pas la démarche des dix-neuf, annoncée vendredi par, notamment, la SG du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, portant demande d'audience au Président Bouteflika. Saadani affirme que celle-ci est vouée à l'échec, tout en s'interrogeant sur l'objectif de cette initiative. Selon lui, il faut attendre la fin du mandat, donc en 2019, pour parler du bilan du président. Pour le SG du vieux parti, il n'y a aucun doute sur les capacités du Président Bouteflika, argumentant avec les différentes audiences qu'a accordées le chef de l'Etat aux délégations étrangères.

Il est à noter que cette lettre est signée par 19 personnalités nationales. Et pour cette qualification, Saadani renvoie à la Constitution dans laquelle «il n'y a aucun article qui définit ce qu'est une personnalité nationale». Pour ce qui est de la demande d'audience, le SG du FLN affirme que seul le peuple a le droit d'auditionner le chef de l'Etat et personne d'autre, sans exception. S'agissant de la composition de ladite démarche, Saadani évite de mettre tout le monde dans le même sac et donne un classement en trois catégories. Il s'agit, en premier, «de personnes sincères dont les actions sont guidées par l'intérêt national».

En second, il y a ceux qui agissent pour «le compte de leurs propres intérêts et enfin, il y a ceux télégués par des par-rains». Cependant, Saadani ne donne ni de détails ni de noms, sachant qu'il y a des anciens moudjahidine et des sénateurs



du tiers présidentiel, à l'image de M^{me} Zohra Drif-Bitah. Au sujet de la SG du PT, Saadani juge que M^{me} Hanoune a perdu son équilibre après que ceux qui la soutenaient ont quitté leurs postes et s'interroge sur les raisons d'intégration d'une patronne d'un parti dans une démarche de personnalités.

Interrogé sur la position du RND par rapport à son initiative portant constitution d'un front de soutien au programme du Président Bouteflika, Saadani a souligné que le RND est libre d'adhérer comme il est libre de la refuser, avant d'enchaîner que ce parti n'a pas d'initiative. Il a annoncé que neuf partis et une quarantaine d'organisations ont adhéré à cette démarche. Cela fait maintenant presque une semaine que Louisa Hanoune, selon ses propos, a déposé une lettre signée par dix-neuf personnalités nationales au niveau du secrétariat du directeur de

cabinet et de son secrétaire. Les signataires demandent à être reçus par le président de la République pour s'assurer sur certaines décisions jugées graves, comme le fait de renoncer au droit de préemption. La présidence de la République n'a toujours pas répondu à cette demande, c'est ce qui a poussé ses initiateurs à rendre publique leur démarche.

Selon M^{me} Hanoune, qui a animé vendredi une conférence de presse avec les signataires de ladite lettre, il ne s'agit pas d'une initiative comportant un projet politique, ni d'une démarche partisane et loin d'entrer en concurrence avec d'autres initiatives politiques. Il s'agit juste, selon elle, d'une démarche politique. «Nous sommes convaincus que la situation qui prévaut en Algérie ne cadre pas avec votre histoire de moudjahid, ni avec vos principes et convictions, ni avec votre

vision de l'Etat et votre exercice de la fonction présidentielle. C'est pourquoi, nous vous prions Monsieur le président de la République, de bien vouloir nous recevoir en audience afin de vous faire part de nos profondes préoccupations quant à l'avenir du pays et solliciter votre intervention», ont écrit les auteurs de la lettre lue par le moudjahid Abdelkader Guerrouj, Hanoune, qui a été déléguée par les signataires pour parler en leurs noms, a qualifié cette démarche de «légitime», car, a-t-elle dit, «nous respectons l'Etat, les institutions et le peuple algérien». Parmi les signataires de la lettre figurent la moudjahida Zohra Drif-Bitah, le moudjahid Lakhdar Bouragaa, les anciens ministres Abdelhamid Aberkane, Khalida Toumi et Fatiha Mentouri, l'écrivain Rachid Boudjedra et le défenseur des droits de l'homme Boudjemaa Ghechir. N. C.

En attendant ceux du RCD et du FLN connus à l'issue des primaires

Le FFS désigne son candidat pour les sénatoriales à Tizi Ouzou

La bataille des sénatoriales, prévue en décembre prochain, a débuté hier par l'annonce de la candidature du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Hocine Haroun, pour le compte du Front des forces socialistes (FFS). Elle a été faite par le premier responsable du FFS à Tizi Ouzou, Farid Bouaziz, au siège du parti en présence du concerné. Le FFS a opté pour la désignation par voie de «consensus», a précisé le responsable local du parti, tout en estimant avoir opté pour le meilleur candidat parmi les plus de 275 élus qu'il compte dans les Assemblées populaires communales (APC) et l'APW de Tizi Ouzou. Contrairement au FFS, les deux autres partis qui prendront part aux prochaines sénatoriales, à savoir le Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), organiseront des primaires avant de désigner leur candidat. Le FLN a

prévu des élections primaires pour jeudi prochain afin d'élire son représentant parmi la dizaine de candidats et c'est le ministre des Travaux publics et non moins membre du comité central du parti, Abdelkader Ouali, qui supervisera cette opération. S'agissant du RCD, les primaires auront lieu le 14 novembre prochain pour arrêter le nom de leur candidat parmi les six élus dont deux maires parmi les 310. Une liste qui pourrait être revue à la baisse puisqu'elle ne sera définitivement connue que le 10 novembre, à la veille des primaires. Les indépendants pourront également présenter au moins un candidat pour ce renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation. Quant au Rassemblement national démocratique (RND), il ne sera pas de la partie, d'autant plus que jusqu'à hier aucun élu parmi les 110 n'a manifesté son intérêt à y participer. En cas de non participation, le RND donnera

consigne de vote en faveur de l'un des candidats des partis avec qui il est en alliance au sein de l'APW de Tizi Ouzou, selon des sources proches du parti qui nous ont précisé que le dernier mot reviendra au secrétariat général du parti. Il est à noter, enfin, que les APC et l'APW de Tizi Ouzou comptent au total 1 445 élus. Et à titre de rappel, lors des dernières sénatoriales de 2012, le candidat du FFS, Moussa Tamardataza, avait remporté le siège avec 347 voix parmi les 693 qui avaient voté, suivi du candidat du FLN Chriha Ould Cheikh (164 voix), de celui du RND Sid-Ali Zemirli (119 voix) et du candidat indépendant Ahmed Ras Elma (12 voix). Le sénateur sortant, Mohand Ikhbarane du RCD, avait été élu en 2009 avec 227 voix sur les 496 votants. Ces trois élus sénateurs occupaient le poste de président d'APW de Tizi Ouzou. Hamid Messir

LA QUESTION DU JOUR

19 incitateurs déclarés du putsch

Suite de la page une

Si Bouteflika accepte de se faire prendre les pouls et examiner sous toutes les coutures, et par des gens dont un seul est médecin (serait-ce pour se charger spécialement de cette tâche que le professeur Aberkane est dans le coup ?), c'est qu'il n'est plus le président, c'est qu'il n'est même plus une personne jalouse de son intégrité physique. Il faut bien alors qu'il soit gouverné au lieu de gouverner le pays, comme il est d'ailleurs fortement soupçonné par tous ceux qui veulent prendre sa place. Mais si d'un autre côté il ne daigne pas répondre à la demande des nouveaux novembristes, c'est que donc il ne dépend plus de lui de le faire. C'est que donc il est bien vrai que le pouvoir est entre des mains indues. Dans ce cas, il ne faut plus perdre un seul instant, il faut sans plus attendre forcer les portes d'Al Madania pour en chasser le ou les usurpateurs. Dans ces conditions, un putsch, ce n'est plus un putsch, c'est le rétablissement de la légalité, c'est le retour à l'ordre constitutionnel. Les initiateurs du 1er novembre originel, c'étaient des patriotes et des révolutionnaires. Ceux du 1er novembre 2015 ne sont même pas des putschistes mais les incitateurs, les fournisseurs du putsch, ou du moins aspirant-ils à ce titre. En effet, qu'ils appellent à la destitution de Bouteflika, cela ressort dans leur lettre comme le nez dans un visage. Certes, au jour d'aujourd'hui, rien de plus fréquent que cet air-là, mais jusque-là on s'était gardé de le chanter de façon à être entendu par tous, on s'était contenté de le fredonner un peu honteusement à voix basse. Avec la lettre des 19, on a tombé le masque, on ose s'afficher pour ce qu'on est. On demande à voir le président pour s'assurer qu'il est bien en état d'assumer ses fonctions. On exige un droit de regard. Et cela seul signifie qu'on ne considère plus que Bouteflika soit le président. Qu'on ne croit pas que ce soit lui qui dirige le pays. Et peu importe si par ailleurs il s'avère, comme du reste tout l'indique, qu'il n'en est rien, que c'est bien lui qui est toujours aux commandes. Les 19 inquisiteurs, eux, ont décidé par la publication même de leur lettre qu'il est bien trop impo- tant pour être aux commandes. Et qu'il leur appartient d'aller le constater de visu avant de le proclamer à la face des Algériens, et de donner le signal de l'assaut sur Al Madania pour en déloger l'usurpateur. M. H.

Entre le maintien des prix et l'augmentation

Flambée des prix au marché parallèle des devises

■ Le marché noir de la devise à Alger flambe toujours. L'euro, la livre sterling et le dollar gardent toujours la barre haute et les clients qui autrefois affluaient n'y sont plus nombreux. Pour les marchands de la monnaie étrangère, un climat défavorable perdure depuis plusieurs jours



PH/DK

Par Mohamed Mabkhout

La flambée frappe durement le marché parallèle des devises et ses retombées se font déjà sentir. Les marchands d'argent semblent aussi subir les consé-

Réunion ministérielle précédant la COP21 Nouri se rend à Paris

LE MINISTRE des Ressources en eau et de l'environnement, Abdelouahab Nouri, prendra part, du 8 au 10 novembre à Paris, à une réunion préparatoire en prévision de la tenue, dans la même ville, de la conférence de l'ONU sur le climat (COP21), a indiqué hier un communiqué du ministère. M. Nouri participera aux travaux de la réunion ministérielle informelle (Pré-COP) qui précède la COP21 (prévue du 30 novembre au 11 décembre 2015), selon la même source. Cette pré-COP sera une réunion politique, qui rassemblera près de 80 ministres, et comprendra des ateliers et des sessions plénières, indique-t-on. Selon le ministre, l'objectif n'est pas de négocier le texte de la plateforme de Durban de 2011 pour une action renforcée (ADP) et examiné dernièrement à Bonn, mais d'orienter la politique nécessaire pour le processus de négociation de l'ADP. Les propositions devraient aider l'ADP à faire des progrès en vue d'un accord ambitieux et équilibré. Il s'agirait de la dernière réunion préparatoire avant la COP21, ajoute le communiqué.

R. N.

quences de la dévaluation de notre monnaie nationale, mettant en cause le recul des produits importés.

Les prix parlent d'eux-mêmes, l'euro se vendait hier samedi à 170,10 DA, quant à la livre sterling, elle touche des records de 223 DA. La monnaie du Royaume-Uni va devoir grimper encore plus cette semaine pour atteindre les 240 dinars, selon les propos d'un jeune vendeur sur place.

Selon le même interlocuteur, la dépréciation du dinar a fortement pénalisé leurs petites affaires, due principalement à la règle de l'offre et la demande.

Certains prix ont été maintenus voire même connu une légè-

re baisse, tel le cas de la monnaie unique d'Europe alors que d'autres doivent encore monter.

«Les affaires ne sont pas celles à quoi on s'attendait», a-t-il précisé. Il a ajouté que «les prix ont flambé, en particulier la livre». Le dinar est aujourd'hui situé à des niveaux très bas, une réalité qui n'étonne plus personne depuis déjà des mois, mais les devises au marché parallèle demeurent une chose inattendue. La monnaie étrangère enregistre de façon continue une avancée dans les Bourses internationales, quant au dinar il ne fait que reculer face aux différentes monnaies. À cet effet, la question se pose sur la position du dinar dans ces calculs.

Rien n'arrête cette dépréciation, dans une économie faiblement diversifiée et peu dynamique. 116,51 dinars pour un euro, selon les changes interbancaires, un constat qui met la monnaie nationale devant le défi de faire face à cette dépréciation qui porte préjudice à l'économie nationale.

Le taux de change élevé pour n'importe quelle devise semble devenir une situation ordinaire qui s'explique selon différents indicateurs de l'économie nationale.

Au marché boursier du square Port Saïd, la vente est en ce moment difficile et les clients n'affluent pas comme avant. La dépréciation semble donner un

coup de fouet aux affaires illégales. Il est à rappeler que pour les jeunes investisseurs il est d'une importance cruciale de s'approvisionner en devises car pour débloquer un crédit bancaire est un travail de longue haleine.

La bourse informelle du square Port Saïd, unique au monde par son mode de travail, fait toujours employer des jeunes qui tiennent des piles d'argent national et cherchent à substituer les banques en pleine rue.

Le manque de dynamisme qui hante notre économie nationale peut expliquer cette dévaluation, due en cette période à la baisse des cours du pétrole.

M. M.

«La solution du problème n'est pas détenue par l'administration»

Emploi : Mohamed El Ghazi remet les pendules à l'heure

La solution du problème de l'emploi n'est pas détenue par l'administration mais se trouve entre les mains du secteur économique à qui il appartient de créer des postes de travail, a déclaré, samedi à Constantine, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi. Au cours d'un point de presse animé en marge d'une visite de travail à Constantine, le ministre a appelé les jeunes à «s'orienter plutôt vers le secteur économique qui offre des postes de travail, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme», l'administration étant, selon lui, «saturée». Relevant que «des milliers de postes de travail sont ouverts dans le secteur du bâtiment, notamment, mais sans trouver preneurs», M. El Ghazi a illustré ses propos en soulignant que l'on «ne remplace pas les fonctionnaires qui partent à la retraite dans l'administration publique car il y a pléthore». Le ministre qui s'est félicité des «résultats positifs» de la tripartite du mois dernier, caractérisée, selon lui, par un «dialogue fructueux et une confiance mutuelle entre les différents partenaires», a rappelé l'une des «orientations capitales» de cette réunion Gouvernement-syndicat-patronat à l'issue de laquelle le secteur privé a été invité à «s'in-

vestir et à s'impliquer d'avantage dans le développement de l'économie nationale». Le ministre, soulignant qu'«il n'y a pas d'austérité dans la politique du gouvernement, mais plutôt une détermination à rationaliser les dépenses», a affirmé qu'il n'y a eu «aucune restriction budgétaire dans son secteur ni dans ceux en relation directe avec le citoyen, à l'image de la santé, du médicament ou de l'éducation». Rappelant que «plus de 11 millions de cartes Chifa ont été distribuées à ce jour, permettant à quelque 35 millions d'Algériens d'en bénéficier», M. El Ghazi a indiqué que plus de 10 000 officines pharmaceutiques étaient aujourd'hui conventionnées avec la Caisse nationale d'assurances sociales des non-salariés (Casnos) et la Caisse nationale d'assurances sociales (Cnas). Cela s'inscrit en droite ligne, a ajouté le ministre, avec les orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant une meilleure prise en charge des citoyens au plan de la santé et de la couverture sociale. Il a mis l'accent, à ce propos, sur l'importance du recouvrement des cotisations dues à ces deux caisses, avant d'insister sur l'urgence de sensibiliser les travailleurs quant à leurs droits en matière de déclarations par leurs employeurs. Au cours

de sa tournée à Constantine, qui l'a conduit aux sièges de la Cnas et de la Casnos et de la Cacobatph (Caisse nationale des congés-payés et du chômage Intempéries des secteurs du bâtiment, Travaux Publics et Hydraulique), le ministre a eu à s'enquérir de la qualité des prestations offertes aux citoyens et à évaluer les avancées réalisées dans le domaine de la modernisation de son secteur. M. El Ghazi a fixé le premier trimestre 2016 comme «délai butoir» pour la réception de la nouvelle Caisse nationale des retraites (CNR), en construction à Ali-Mendjeli et de la future direction régionale de l'emploi à la zone industrielle de Constantine. Le ministre, qui a observé une halte sur le pont géant Salah-Bey, a visité, au palais de la culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa, une exposition consacrée à la session des logements sociaux, ainsi que plusieurs édifices réalisés dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe». Mohamed El Ghazi devait présider dans l'après-midi, aux côtés du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, la cérémonie de clôture du 1^{er} Salon national de la micro-entreprise intervenant dans le domaine culturel, organisé depuis lundi dernier dans la galerie de la salle Ahmed-Bey. **Asma D./APS**

Commerce à Médéa

Les vendeurs occasionnels sommés d'intégrer leurs locaux

■ Les vendeurs occasionnels bénéficiaires de locaux commerciaux dans des points de vente réglementaires disséminés à travers la commune de Médéa ont été mis en demeure par les services de la commune d'intégrer, «avant la mi-novembre courant», leurs lieux d'affectation, a indiqué hier le P/APC, Yacine Birane.

Par Ahmed J.

«S i les concernés n'obéissent pas à cette mise en demeure, des procédures d'annulation des décisions d'affectation seront

engagées par la commune», a-t-il prévenu. «Tous les vendeurs détenteurs d'une décision d'affectation d'un local commercial, attribué dans le cadre de l'opération de résorption du commerce informel, qui n'auront pas entamer, d'ici le 15 novembre cou-

rant, leur activité au niveau des points de vente aménagés à cet effet se verront retirer leurs décisions d'attribution», a insisté l'édile. Cette décision est motivée, selon lui, par le dépassement du délai d'ouverture de dizaines de locaux mis à la disposition de ces vendeurs depuis plusieurs mois et restés fermés, en dépit de nombreux rappels qui leur ont été signifiés par les services de la commune. Par souci de réduire les charges, notamment les frais de gardiennage, supportés, jusqu'ici, par les collectivités, et préserver ces locaux d'une éventuelle dégradation, que la décision a été prise pour «assainir définitivement» ce dossier, a-t-il encore indiqué, signalant que, passé le délai fixé, les services de la commune procéderont automatiquement au remplacement des retardataires par d'autres vendeurs figurant en liste d'attente. Quatre points de vente réglementaires, situés respectivement au niveau du pôle urbain de Médéa, aux cités Merdjchkir et Msallah, ainsi qu'à proximité de la cité «Second», sis au centre-ville de Médéa, ont été aménagés pour abriter les vendeurs exerçant dans l'informel, à la faveur de l'opération de réorganisation de l'activité commerciale. Ces points de vente, censés être fonctionnels depuis de nombreux mois, sont restés, toutefois, inoccupés, malgré toutes les facilités accordées par les autorités pour favoriser l'intégration de ces vendeurs dans le circuit commercial légal, a-t-on noté de même source.

A.J.

Matières premières

Les cours terminent la semaine en baisse

Les cours des matières premières échangées sur les marchés mondiaux ont globalement reculé au cours de la semaine écoulée, affectés par une forte appréciation du dollar après la publication de données sur l'emploi américain bien meilleures qu'attendu. Les prix du pétrole ont fini en nette baisse, après des chiffres de l'emploi américain meilleurs que prévu, faisant craindre un relèvement prochain des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui renforcerait le dollar et rendrait les échanges plus onéreux. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 47,46 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 49,56 dollars une semaine plus tôt. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance baissait à 44,43 dollars contre 46,59 dollars vendredi précédent. Par ailleurs, le sucre a grimpé au cours de la semaine écoulée sur fond de craintes pour la production 2015/2016, tandis que le café s'est stabilisé, aidé par la sécheresse au Brésil, et que le cacao a commencé à montrer des signes d'essoufflement. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 401,70 dollars, contre 393,90 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 14,84 cents, contre 14,66 cents sept jours auparavant. L'Organisation internationale du sucre (ISO), dans un rapport publié jeudi, prévoit qu'après cinq

années de surplus statistiques, l'économie mondiale du sucre entre dans une phase de déficit l'an prochain, dont elle a revu son estimation à la hausse, à 3,53 millions de tonnes. «Cela reflète essentiellement une considérable révision à la baisse des estimations de production pour l'Inde, l'Union européenne et l'Ukraine», a précisé l'ISO. L'organisation table sur une production mondiale de sucre de 169,37 millions de tonnes en 2015/2016, en baisse de 1,15% par rapport à 2014/2015 et sur une consommation en hausse de 2,21%, à 172,90 millions de tonnes. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en janvier valait 1 655 dollars vendredi, contre 1 618 dollars le vendredi précédent. Sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en décembre valait 120,25 cents, contre 121,15 cents sept jours auparavant. Le cacao a évolué dans de faibles marges cette semaine, les bonnes conditions météorologiques dans la plupart des régions productrices freinant toute nouvelle progression des cours. A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mars valait 2 215 livres sterling, contre 2 192 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en mars valait 3 252 dollars, contre 3 239 dollars sept jours plus tôt, mais pour livraison en décembre. Les cours du maïs et du soja ont par ailleurs baissé cette semaine à Chicago, les effets négatifs de la force du dollar se faisant sentir dans les exportations américaines, alors que

ceux du blé ont résisté, face aux inquiétudes météorologiques internationales. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en décembre, le contrat le plus actif, s'échangeait en séance à 3,7225 dollars, contre 3,8225 dollars à la fin de la semaine précédente. Le boisseau de blé pour décembre, également le plus actif, valait 5,2550 dollars contre 5,2200 dollars auparavant. Le boisseau de soja pour janvier, lui aussi le plus échangé, coûtait 8,6625 dollars, contre 8,8575 dollars précédemment. L'or a nettement baissé cette semaine, souffrant d'un dollar renforcé par la probabilité grandissante de voir la Réserve fédérale américaine (Fed) relever ses taux avant la fin de l'année, ce qu'est venu conforter un rapport sur l'emploi américain bien meilleur qu'attendu. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1 088 dollars vendredi au fixing du soir, contre 1 142,35 dollars le vendredi précédent. L'once d'argent a clôturé à 15,08 dollars, contre 15,63 dollars il y a sept jours. Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de platine a fini à 939 dollars, contre 988 dollars sept jours plus tôt. L'once de palladium a terminé pour sa part à 606 dollars, contre 677 dollars à la fin de la semaine précédente. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 5 012 dollars vendredi à 14h30 GMT, contre 5 119 dollars le vendredi précédent à 11h30 GMT. **Souad L./APS**

Pénalisé par le renforcement du dollar

Le pétrole en baisse

Les prix du pétrole ont achevé la semaine en baisse en fin d'échanges européens, retrouvant le chemin de la baisse du fait de la forte appréciation du dollar après la publication de données sur l'emploi américain bien meilleures qu'attendu. En fin de journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 47,46 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 52 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 77 cents à 44,43 dollars. «La force du dollar a fait dégringoler les matières premières vendredi», observait un analyste. Si «le

pétrole a mis un peu de temps à réagir aux chiffres robustes de l'emploi étant donné les conséquences positives pour la demande dans une économie américaine en expansion», il a fini par repartir en nette baisse, inscrivant son troisième jour de pertes consécutif, a-t-il relevé. Le billet vert s'est trouvé renforcé vendredi par l'annonce de créations d'emplois bien plus élevées qu'attendu aux Etats-Unis en octobre, une donnée de nature à renforcer la probabilité d'une hausse des taux d'intérêt américains en décembre, ce qui rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs. Or, le renforcement du billet vert – qui a atteint vendredi son niveau le plus élevé

en plus de six mois face à l'euro (1,0707 dollar pour un euro) rend plus onéreux les achats de pétrole, libellés en dollar, pour les investisseurs munis d'autres devises. Les investisseurs attendaient désormais, après la clôture des échanges, les chiffres de la société de services pétroliers Baker Hughes sur le nombre de puits de pétrole en activité pour cette semaine, en quête d'indices sur l'offre d'or noir des Etats-Unis. Ces données sont particulièrement décortiquées dans un marché restant par ailleurs lesté par une surabondance persistante d'offre. «Un renforcement du dollar n'est pas une bonne nouvelle pour les prix du pétrole, pas plus que ne l'est l'annonce que la production en

mer du Nord va atteindre quasiment un plus haut en deux ans, à 2,05 millions de barils par jour en décembre», relevait un expert, rappelant par ailleurs que la production russe s'est établie à un record de 10,78 millions de barils par jour en octobre. «La chute des prix est censée décourager plutôt qu'encourager la production mais c'est l'inverse qui se produit à court terme, les producteurs se ruant pour engranger des recettes en poussant les unités de production à leurs limites», a-t-il ajouté. Les analystes observaient à ce titre que les prix du pétrole ne devaient attendre aucun soutien de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), engagée dans une politique de maintien de ses parts de

marché, et qu'une réduction de l'offre ne pouvait donc venir de ces pays producteurs hors-Opep. «Les signaux que l'Opep envoie aux producteurs de pétrole européens sont peut-être subtils mais clairs : alors que l'Arabie saoudite a maintenu récemment des prix relativement stables pour ses clients asiatiques et américains, des réductions records de 4,75 dollars par baril pour le pétrole brut saoudien, comparé au cours du Brent, ont été convenues avec les clients européens pour décembre», observaient-ils. «L'Opep exige clairement que les producteurs hors Opep coopèrent et fassent preuve de discipline quand il s'agit des volumes de production», soulignaient-ils. **R. E.**



Médéa

Vers une meilleure valorisation du potentiel hydro-agricole

■ Des efforts doivent être entrepris pour augmenter la superficie irriguée, qui ne représente que 3,6% de la surface agricole utilisée, soit l'équivalent de 13 024 ha, sur un total de 338 000 ha.

Par Salim L./APS

De nouvelles mesures devraient être prises «prochainement» pour assurer une meilleure valorisation du potentiel hydro-agricole de la wilaya de Médéa, a annoncé le wali, Mustapha Layadhi. Il a cité, à cet égard, le lancement d'une série d'actions destinées à «booster» l'activité agricole dans la wilaya, avec en priorité l'optimisation de l'infrastructure hydro-agricole, composée de 34 petits barrages et retenues collinaires, 834 forages et 1 147 puits, la réhabilitation des ouvrages hydriques importants, le renforcement des capacités de stockage à travers la programmation de nouvelles infrastructures hydrauliques et l'extension des périmètres irri-

gués. Concernant l'extension des périmètres agricoles irrigués, il a indiqué, lors d'un conseil de l'exécutif consacré à cette question, que «des efforts doivent être entrepris» pour augmenter la superficie irriguée, qui ne représente que «3,6% de la surface agricole utilisée, soit l'équivalent de 13 024 ha, sur un total de 338 000 ha». Autres solutions suggérées, la réalisation de nouveaux réseaux d'irrigation, qui vont profiter, soit aux périmètres déjà en exploitation ou encore dans la perspective de création de périmètres supplémentaires dans des régions à fort rendement agricole. La gestion du potentiel hydro-agricole de la wilaya, dont près de 48% est utilisé en irrigation gravitaire, «devrait être également revue», a insisté M. Layadhi,



PH. > D. R.

mettant l'accent sur la nécessité «d'inverser la tendance actuelle», en donnant la priorité au système d'irrigation par goutte-à-goutte, moins consommatrice d'eau, et de veiller à une meilleure répartition géographique des ressources hydriques réservées à l'agriculture. Il a exhorté, à cet effet, les responsables des secteurs concernés à la mise en place

d'un plan d'action susceptible d'optimiser l'infrastructure existante. L'objectif d'une telle démarche est de «trouver la formule adéquate qui permettra de préserver les ressources hydriques locales et de garantir la pérennité des infrastructures hydro-agricoles de la wilaya», a-t-il souligné.

S. L./APS

Constantine

Délivrance des passeports biométriques dans toutes les communes

La délivrance des passeports biométriques s'effectue depuis le début de ce mois de novembre dans toutes les communes de la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès de la wilaya. Selon cette source, les Constantinois ne sont plus obligés de se rendre dans les daïras pour déposer leurs dossiers et récupérer leurs passeports biométriques, les 12 communes de la wilaya ainsi que les secteurs urbains de la commune-mère étant désormais habilités à le faire.

Cette nouvelle procédure, inscrite dans le cadre de la modernisation du service public et de l'amélioration de la relation administration-citoyen, intervient en application des instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales visant à «alléger la pression sur les daïras, notamment le service des documents biométriques, à faciliter les procédures administratives et à éradiquer le phénomène de la bureaucratie», a-t-on souligné à la wilaya. Des fonctionnaires dûment for-

més pour cette tâche assureront l'enrôlement des empreintes digitales et la prise de photos numériques dans des locaux des communes spécialement aménagés et dotés de tous les équipements nécessaires pour l'opération, a-t-on ajouté. En outre, cette mesure louable permettra également de «réduire les délais de délivrance du passeport à une semaine, ou à 10 jours au plus tard», a également affirmé la même source.

Ahmed H.

Jijel

Plus de 5 milliards de dinars investis pour le développement rural

Une enveloppe de plus de cinq milliards de dinars a été débloquée pour financer les programmes de proximité de développement rural intégré (PPDRI) à Jijel, entre 2009 et 2014, selon la Conservation des forêts. Cette enveloppe a permis le financement de 228 projets dont la plantation de 1 500 hectares en oli-

vières, a-t-on précisé de même source, indiquant qu'il ne reste que 72 hectares à planter au titre des restes à réaliser (RAR). Les projets lancés dans les 28 communes que compte la wilaya de Jijel, ont concerné 12 000 habitants en même temps qu'ils ont permis la création de 5 512 emplois, a-t-on souligné à la

Conservation des forêts. Les efforts consentis par l'Etat en direction des zones rurales et montagneuses se sont également traduits par le retour des populations à leurs localités d'origine où elles ont retrouvé leurs occupations essentiellement agricoles, a encore affirmé la même source. Ces mêmes

efforts ont également donné lieu, entre autres actions, à la réouverture récente de salles de soins et de centres de santé, à des opérations de raccordement au réseau de gaz naturel et de fourniture de l'eau potable, en plus de l'ouverture de pistes pour désenclaver les hameaux ruraux.

Hani A.

Relizane

Établissement de plus de 5 600 actes de concession des terres agricoles

Plus de 5 600 actes de concession ont été établis et remis aux agriculteurs dans la wilaya de Relizane, dans le cadre de la loi de reconversion du droit de jouissance en droit de concession, a-t-on appris du directeur local de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Ces actes établis par la direction des Domaines constituent un taux de 96% sur un total de 6 094 dossiers complémentaires déposés auprès de l'ONTA, a indiqué Benaouda Delali.

Le même responsable a souligné que les dépositaires de dossiers complets ont signé les cahiers des charges. La wilaya de Relizane recense 1 734 exploitations agricoles où activent 6 658 agriculteurs dont 6 378 ont déposé, à ce jour, leurs dossiers à l'ONTA pour bénéficier du droit de concession, selon le responsable.

La superficie globale des terres agricoles concernée par la loi de reconversion du droit de jouissance en droit de concession dans la

wilaya a atteint 73 000 hectares répartis en exploitations agricoles collectives (EAC) et individuelles (EA). Inscrite dans le cadre de la loi 03/10 portant reconversion du droit de jouissance en droit de concession, cette opération a permis des opportunités d'investissement dans le domaine agricole et l'entrée en partenariat économique, en plus de l'exploitation optimale des terres agricoles, a-t-on souligné.

N.O./Agences

M'sila

La production d'oignon en pleine expansion

LA PRODUCTION d'oignons, en pleine expansion dans la wilaya de M'sila, a atteint, au titre de la saison agricole en cours (2014-2015), les 250 000 quintaux, soit 5 fois plus qu'en 2000, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles. La culture de l'oignon domine, aujourd'hui, les cultures maraîchères dans le Hodna, a relevé cette source, précisant que l'augmentation «substantielle» de la production de cette plante potagère a été favorisée, notamment, par l'exploitation de nouvelles superficies agricoles, en particulier dans les zones de Boussaâda, Khobana et M'cif. La disponibilité d'une main-d'œuvre locale qualifiée, ajoutée à l'extension récente des structures de stockage, à l'image de la création de chambres froides à Maâder-Boussaâda, ont également eu un effet encourageant tout en permettant de stabiliser la stabilité du prix de l'oignon. Le coût de gros a en effet «peu évolué» en 5 ans, passant de 25 dinars/kg en 2010 à 35 dinars/kg actuellement, a-t-on encore affirmé. «La culture de ce légume est pourtant pratiquée en tant qu'activité secondaire, voire marginale, par les habitants des zones steppiques de la wilaya de M'sila, contrairement à de nombreux agriculteurs activant dans les périmètres agricoles, et qui en ont fait une spécialité», a-t-on également indiqué à la direction des services agricoles. H.L.

Guelma

La production de miel en hausse

LA PRODUCTION de miel enregistrée dans la wilaya de Guelma, au titre de la campagne agricole 2014-2015, est en hausse par rapport à la saison précédente, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Pas moins de 2 660 quintaux ont en effet été produits cette année, contre 2 280 quintaux au terme de la campagne agricole 2013-2014, a précisé la même source, soulignant que «même les objectifs tracés localement ont été dépassés». Le soutien de l'Etat, les conditions climatiques favorables et la densité du couvert végétal sont les facteurs ayant favorisé cette augmentation, devenue régulière ces 4 dernières années puisqu'elle est passée de 1 500 quintaux en 2011-2012, à 2 177 quintaux l'année suivante puis à 2 280 quintaux en 2013-2014, a-t-on souligné. Le nombre de ruches en exploitation a atteint les 55 000 contre 53 100 la saison dernière, selon la même source. La production de miel est concentrée, dans cette wilaya, dans les communes de Bouchehouf, Medjez Sfa, Oued Cheham, Dahouara, Hammam N'Bails, Ain Ben Beida, Ben Djerrah et Oued Fragha. R.R.



Sahara occidental

La partie sahraouie salue la lettre du SG de l'ONU

■ La lettre d'engagement du Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a été favorablement accueillie aussi bien par le peuple sahraoui que par son président Mohamed Abdelaziz, estimant qu'il s'agit «d'un pas dans la bonne direction» et d'«un carton rouge» adressé au Maroc.

Par Souhila K.

Dans un message clair et franc, Ban Ki-moon a appelé le Front Polisario et le Maroc à lancer dans les prochains mois, «de véritables négociations sans conditions préalables et de bonne foi» pour aboutir à l'autodétermination du peuple sahraoui conformément à la légalité internationale. Evoquant la souffrance humaine occasionnée par le conflit du Sahara occidental, le Secrétaire général de l'ONU a relevé que «la situation dans le nord-ouest de l'Afrique devient de plus en plus alarmante». Selon lui, il faut mettre fin à ce conflit afin de permettre aux populations de la région de relever leurs défis communs et de réaliser leur plein potentiel. «J'appelle instamment toutes les parties de la région et au sein de la communauté internationale la plus large de tirer profit des efforts intenses (menés) par mon envoyé personnel (Christopher Ross) pour faciliter le lancement de vraies négociations dans les prochains mois», a déclaré M. Ban. Tout en soulignant que le statut final du Sahara occidental a fait l'objet d'un processus de négociations menées sous son égide et en conformité avec les résolutions du Conseil de sécurité, le chef de l'ONU a regretté à ce titre l'échec des négociations de 2007. «Je constate avec regret que les propositions (à) de 2007 n'ont pas ouvert la voie à de véritables négociations auxquelles le Conseil (de sécurité) et moi-même nous avons appelé à plusieurs reprises», a-t-il dit.

Christopher Ross, envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental depuis 2009, déploie des efforts colossaux pour parvenir à une solution au conflit. A cet effet, il a effectué récemment une tournée dans la région dans le cadre de la préparation d'un nouveau round des négociations entre les parties au conflit avant de présenter son rapport devant le Conseil de sécurité en avril 2016. Toutefois, la partie marocaine continue d'entraver les efforts de l'envoyé personnel du SG de l'ONU. En 2012, Rabat avait intenté des accusations infondées contre M. Ross pour avoir évoqué «des dépassements des autorités marocaines contre la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso)». Cependant, M. Ross et après sa reconduction par le SG de l'ONU à la tête de cette mission, poursuit ses efforts en vue de fixer la date du référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui conformément aux résolutions internationales en vertu desquelles la Minurso a été créée.

La déclaration de Ban Ki-moon «enterre» le projet d'autonomie

Le Président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a qualifié la lettre de Ban Ki-moon de «carton rouge» adressé au Maroc dont le roi s'apprête à se rendre aux territoires occupés du Sahara occidental d'autant que la déclaration coïncide avec le



40^e anniversaire de l'invasion du Sahara occidental par le Maroc. La déclaration de Ban Ki-moon, ajoute le président sahraoui, dément formellement «toutes les allégations tendancieuses colportées par le Maroc et tue dans l'œuf le projet d'autonomie qui va à l'encontre de la légalité internationale», a-t-il ajouté. «Le message est clair pour le Maroc qui s'obstine à entraver les efforts du Secrétaire général et son envoyé personnel Christopher Ross». La déclaration de Ban Ki-moon constitue «un précédent» dans le dossier sahraoui, car mettant en avant les postulats historiques et juridiques qui sous-tendent la cause sahraouie, en ce que le Sahara occidental n'est pas un territoire marocain et que son statut final est étroitement lié à la décolonisation à travers l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

La partie sahraouie réitère sa disposition à de véritables négociations

La partie sahraouie, représentée par le Front Polisario, a réitéré sa disposition à répondre à l'appel de l'ONU en engageant des «négociations sans conditions préalables et de bonne foi», estimant que la déclaration du SG de l'ONU est «un pas dans la bonne direction». Le Front Polisario a appelé, par la voix de

Mohamed Abdelaziz, «le Conseil de sécurité international à tenir compte des conclusions du Secrétaire général de l'ONU et à hâter la prise des mesures susceptibles d'aboutir à une solution juste, conformément à la charte et aux décisions de l'ONU, notamment la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations unies, proclamant le droit à l'indépendance pour les peuples et les pays coloniaux». Le Front Polisario a en outre appelé le Conseil de sécurité onusien à assumer ses missions de manière à «mettre la région à l'abri des dangers qui menacent la paix et la stabilité en mettant fin à l'obstination de la partie marocaine et son refus de soutenir les efforts de l'ONU et de se conformer aux résolutions de l'UA». Le président sahraoui a exhorté le Conseil de sécurité «à assumer ses responsabilités pour mettre fin aux tergiversations marocaines et son refus de se conformer aux résolutions de l'ONU et aux décisions de l'Union africaine (UA)». Le représentant du Front Polisario à l'ONU, Ahmed Boukhari, a affirmé que l'obstination du Maroc à entraver le processus de règlement pacifique du conflit sahraoui et ses violations répétées des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés «est une humiliation» de l'ONU et sa mission au Sahara occidental «Minurso».

S.K.

Tunisie

Gaïd Essebsi assure que les relations avec la Suède vont prendre un «nouveau départ»

Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a assuré que «les relations entre la Tunisie et la Suède vont prendre un nouveau départ», au terme de sa visite d'Etat de trois jours au Royaume de Suède.

M. Caïd Essebsi a affirmé, dans une déclaration à l'agence TAP, qu'«il y aura des investissements et une relance des échanges entre les deux pays, à la faveur de l'application des accords conclus».

Affirmant que sa visite en Suède était «positive et fructueuse», le président tunisien, relevant que les entretiens et les réunions qu'il avait eues avec des responsables suédois de haut niveau ont permis d'envisager le «renforcement de la coopération bilatérale dans divers secteurs et plus particulièrement dans le domaine économique».

«La prochaine réouverture de l'ambassade de Suède à Tunis, fermée depuis 14 ans, est un signal fort et ne manquera pas de contribuer à donner un nouvel élan aux relations entre les deux pays», a-t-il affirmé. Le président

Béji Caïd Essebsi et son épouse Saïda Caïd Essebsi sont arrivés, vendredi soir à Tunis, au terme d'une visite d'Etat de trois jours en suède, à l'invitation du Roi Carl XVI Gustav et de son épouse la Reine Silvia.

Douze migrants clandestins tunisiens secourus au large de Bizerte

Douze jeunes Tunisiens ont été secourus, vendredi soir, au large de Bizerte, alors qu'ils ten-

taient d'émigrer clandestinement vers l'Italie à bord d'une embarcation de fortune.

«Partis du port de Ghar El-Melh, les candidats à l'émigration clandestine ont été secourus par les gardes-côtes de Bizerte après que leur embarcation soit tombée en panne à 24 miles nautiques du port», a expliqué une source sécuritaire citée par l'agence TAP.

Les rescapés ont été livrés aux unités de la garde maritime de Tunis, selon la même source. Amel F./APS

Suspension des activités de Human Rights Watch au Maroc Des eurodéputés saisissent la Commission européenne

DES PARLEMENTAIRES

européens ont saisi dernièrement la Commission européenne sur la demande du gouvernement marocain relative à la suspension des activités de l'Organisation non gouvernementale de surveillance du respect des Droits de l'homme, Human Rights Watch (HRW), sur le territoire marocain et au Sahara occidental occupé. Dans une question écrite adressée à la vice-présidente de la Commission et Haute représentante de la politique extérieure de l'UE, Federica Mogherini, les eurodéputés ont dénoncé «les représailles» du gouvernement marocain contre Human Rights Watch, estimant que ces agissements constituent une atteinte à la liberté d'expression.

«Les représailles du gouvernement marocain contre Human Rights Watch sont une atteinte à la liberté d'expression et remettent en cause l'engagement du Maroc à mettre un terme aux violations des droits de l'homme», ont-ils affirmé. Selon les parlementaires européens, la demande formulée par les autorités marocaines pour la suspension des activités de Human Rights Watch «est en contradiction avec les recommandations de l'Organisation des Nations unies pour le Maroc pour prévenir et enquêter sur les cas de torture et de mauvais traitements commis par les forces de sécurité».

Le Maroc, ont-ils poursuivi, «doit encore honorer ses engagements à éradiquer la torture et d'autres abus, comme cela a été souligné par le Rapporteur spécial des Nations unies sur la torture, Juan E. Méndez, dans ses rapports et par d'autres organisations onusiennes». Human Rights Watch avait déploré la lettre envoyée par le porte-parole du gouvernement marocain, le 23 septembre 2015, réclamant que l'organisation suspende ses activités au Maroc et l'accusant de subjectivité et de parti-pris sans toutefois spécifier ces accusations. Le gouvernement marocain avait publié une version anglaise de la lettre, sur une pleine page de publicité du Wall Street Journal du 2 octobre 2015. La suspension d'activité réclamée par le gouvernement marocain intervient après l'expulsion, en juin 2015, de deux cadres d'Amnesty International. Elle intervient aussi dans le contexte de restrictions croissantes imposées aux organisations locales des droits de l'Homme, dont l'Association marocaine des droits de l'Homme. L'UE a demandé au Maroc, début octobre, des «explications» concernant le nombre croissant des cas d'expulsion des organisations internationales de son territoire, réagissant à l'expulsion de ces deux cadres d'Amnesty International.

R.M.



Expulsion des migrants

Le Pakistan suspend ses accords avec l'UE en dénonçant des abus

■ Le Pakistan a décidé de suspendre ses accords de réadmission des migrants illégaux expulsés par les pays de l'Union européenne, sauf la Grande-Bretagne, en dénonçant des abus flagrants, a annoncé son ministre de l'Intérieur.

Par Ali O.

Ces accords, signés en 2010, sont destinés à faciliter le retour chez eux des immigrés pakistanais et d'autres nationalités qui ont transité par le Pakistan avant d'arriver illégalement dans l'UE. Or les pays européens les ont galvaudés, a déclaré vendredi soir le ministre pakistanais de l'Intérieur Chaudhry Nisar Ali Khan, cité par la radio publique Radio Pakistan, en annonçant la suspension de ces accords, sauf pour la Grande-Bretagne avec qui le Pakistan a des liens plus étroits, et sans préciser à partir de quand. «Normalement, les Pakistanais qui arrivent illégalement dans n'importe quel pays occidental doivent être expulsés après une vérification correcte de leur nationalité et d'autres détails auprès du Pakistan», a-t-il ajouté.

«Or la plupart des pays (occidentaux) expulsent des gens sans faire de vérification auprès des autorités pakistanaises», a-t-

il souligné, en indiquant que 90 000 personnes avaient été renvoyées l'an dernier au Pakistan en provenance de divers pays. «Nous avons lu les reportages dans les médias mais nous n'avons aucune confirmation officielle», a-t-elle ajouté. L'UE, confrontée à une crise migratoire sans précédent depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale, peine à mettre en place une stratégie commune pour accueillir les réfugiés. Ses 28 États membres sont en revanche d'accord pour intensifier les expulsions et retours forcés de migrants illégaux.

Dans cette stratégie, l'accord de réadmission signé entre l'UE et le Pakistan est souvent cité à Bruxelles comme un exemple à imiter avec d'autres pays d'origine des migrants économiques, comme le Bangladesh ou les pays africains. La chef de la diplomatie européenne,



Federica Mogherini, avait toutefois estimé cette semaine que l'accord n'était pas suffisamment appliqué.

«La question, c'est la mise en œuvre de l'accord», avait-elle commenté jeudi à Luxembourg en arrivant à une réunion UE-Asie. M^{me} Mogherini avait eu en marge de cette réunion un entretien avec les émissaires du Pakistan, dont le conseiller du président pakistanais pour les Affaires étrangères, Sartaj Aziz.

«J'ai senti une volonté et une disponibilité pour coopérer d'une façon opérationnelle, pour

faire en sorte que les retours aient vraiment lieu», avait assuré M^{me} Mogherini. C'est quelque chose que nous allons suivre dans les semaines à venir, pour nous assurer que les retours soient vraiment effectifs.

Sans citer de pays en particulier, le ministre de l'Intérieur pakistanais s'est également inquiété d'une autre tendance dangereuse observée ces derniers mois : le nombre croissant de Pakistanais expulsés en étant accusés de terrorisme sans qu'on ait fait les vérifications nécessaires. Les propos de M.

Nisar interviennent deux jours après que la police grecque a arrêté 12 personnes, dont neuf Pakistanais, pour avoir falsifié des documents pour des migrants essayant d'entrer en Europe centrale.

Près de 750 000 migrants et réfugiés sont arrivés en Europe cette année, selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), un afflux face auquel les pays européens peinent à établir une stratégie commune.

A. O.



Points chauds

Divergences

Par Fouzia Mahmoudi

Si les Républicains sont largement en tête dans les sondages concernant les élections régionales françaises de décembre prochain, l'inquiétude semble pourtant être aujourd'hui le sentiment dominant au sein du parti de droite où l'on craint plus que tout autre chose de voir l'unité du parti céder sous les divergences et les scandales. Surtout, les candidats à la primaire de la droite et du centre de novembre 2016 se plaignent ouvertement et accusent le dirigeant des Républicains, Nicolas Sarkozy, d'utiliser les ressources dévolues à la campagne des régionales pour financer sa propre campagne aux primaires. Il est vrai que l'on voit rarement les autres ténors lors des réunions officielles du parti durant lesquelles l'ancien président se produit longuement tout en exposant son programme et ses idées pour 2017. Une situation qui commence à peser lourdement sur le mouvement de droite, notamment lorsque les candidats à la primaire manquent les rassemblements de leur parti qui, selon eux, ressemblent plus à des rallies en faveur de Nicolas Sarkozy qu'à autre chose. Ce samedi, Les Républicains étaient ainsi réunis à Paris. Ils devaient valider leurs listes aux régionales de décembre. Et cette fois encore, les candidats à la primaire étaient absents durant le discours de Nicolas Sarkozy. De nombreux responsables du parti étaient présents à la Mutualité, aux côtés des quelque 2 000 conseillers nationaux, le «Parlement» du parti : outre Nicolas Sarkozy, président des Républicains, Nathalie Kosciusko-Morizet, numéro deux, Laurent Wauquiez, numéro trois, Jean-Pierre Raffarin, président du Conseil national, Christian Estrosi, Brice Hortefeux, Bruno Le Maire, Éric Woerth et Éric Ciotti. Alain Juppé, maire de Bordeaux, qui devait prononcer un discours en milieu de journée, a dû déclarer forfait, une panne informatique à l'aéroport d'Orly l'ayant empêché de «décoller de Bordeaux». «Domage ! J'avais préparé un bon discours», a tweeté l'ancien Premier ministre et candidat à la primaire pour 2017, qui avait toutefois déjà prévu de s'éclipser avant le discours de clôture de Nicolas Sarkozy pour aller soutenir des candidats en Corrèze. François Fillon, lui aussi candidat à la primaire, est également absent pour cause de déplacement à La Réunion. Et Bruno Le Maire, qui annoncera sa candidature à la pré-présidentielle courant 2016, n'écouterait pas non plus le discours de l'ex-chef de l'État : il doit se rendre au Salon Made-in-France, porte de Versailles. La situation est déjà si tendue aujourd'hui avec les enjeux du scrutin régional qui plus est, il reste à savoir comment elle sera à l'approche des primaires et comment la présidence de Sarkozy sera vécue par ses adversaires qui semblent avoir d'ores et déjà du mal à accepter aujourd'hui sa position de président de leur parti.

F. M.

Russie

Un millionnaire proche du Kremlin retrouvé mort dans un hôtel de Washington

Un millionnaire, homme de médias proche du Kremlin, a été retrouvé mort dans un hôtel de la capitale américaine Washington, a rapporté vendredi soir la chaîne ABC News, citant un responsable russe et un responsable américain. Ancien ministre russe de la Communication, Mikhaïl Lessine, accusé par l'opposition d'avoir été l'artisan du musèlement des médias en Russie, a été retrouvé mort à l'hôtel The Dupont Circle, où il a été découvert jeudi. On n'arrive pas à le croire, a écrit sur Twitter Margarita Simonian, rédactrice en chef de la chaîne de télévision publique russe à destination de l'étranger RT, créée notamment grâce à l'ex-ministre.

Mikhaïl Lessine est décédé d'une crise cardiaque, selon RT. Le président russe, Vladimir Poutine, a exprimé ses condoléances aux proches de l'ex-ministre, selon le service de presse du Kremlin. Le président estime au plus haut point l'énor-

me contribution de Mikhaïl Lessine dans la fondation des médias contemporains russes, a déclaré aux journalistes le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. Pour sa part, la police de Washington DC a seulement indiqué à l'AFP qu'un décès signalé jeudi et survenu au 1500 New Hampshire Avenue NW, où se trouve notamment l'hôtel The Dupont Circle, faisait l'objet d'une enquête.

Les autorités américaines ont signalé ce décès à l'ambassade de Russie à Washington. Les autorités des deux pays essaient de déterminer les circonstances de sa mort.

Lessine aurait ainsi contribué à la fondation de RT (ex-Russia Today), un réseau de chaînes de télévision qui émet en anglais, espagnol et arabe et affirme proposer un point de vue alternatif sur tous les grands événements dans le monde, tout en offrant au public étranger un aperçu de la position russe. Sa première chaîne ayant été lancée en 2005, le

réseau comprend aujourd'hui également la chaîne RT America basée dans des studios à Washington et la chaîne documentaire RT Doc qui diffuse en anglais et en russe.

Le sénateur républicain du Mississippi (sud), Roger Wicker, avait réclamé en juillet 2014 une enquête fédérale sur Mikhaïl Lessine pour savoir s'il ne blanchissait pas d'argent aux États-Unis ou s'il n'était pas en contact avec des personnes visées par des sanctions américaines.

Lessine a été ministre russe de la Communication entre 1999 et 2004 puis conseiller de Vladimir Poutine pour la création de Russia Today, et directeur général de la holding médias du géant gazier russe Gazprom. Il avait démissionné il y a un an, invoquant des raisons familiales.

Il aurait acquis pour plusieurs millions de dollars des biens en Europe, ainsi que plusieurs résidences à Los Angeles (ouest des États-Unis) pour plus de 28 millions de dollars.



Publication/«Ma piste aux étoiles» de Nadjib Stambouli

Dix-huit savoureux petits moments de lecture



■ *L'humanisme de ces figures attachantes, ordinaires mais aussi extraordinaires par leur talent artistique, littéraire et journalistique, dévoilé à dessein et transcendé, devient le fil conducteur de cette piste qui nous promène, nous mène et nous pénètre dans la vérité authentique et l'univers de ces êtres qu'affectionne Nadjib Stambouli.*

Par Dalila Ziani

Dans un véritable «Panthéon» où sont ressuscités des morts porteurs d'une Algérie moderne, mais toujours vivants et éternels dans nos cœurs, un émouvant hommage est rendu à des étoiles disparues (Djaout, Yacine, Azzeggah, Amrani, Alloula, Medjoubi, Mekbel, Djaad, Mahmoudi, Rezzoug, Khadda, El Anka, Mahboub Stambouli et vivantes (Sonia, Fellag, Agoumi, Benmohamed, Martinez) devenues encore plus étincelantes par la plume de notre confrère Nadjib Stambouli largement imbibé de leur évanescence parolière au gré de

ses rencontres professionnelles, littéraires, voire amicales.

«Produit du hasard, de l'émotion, et des contingences de la vie», les portraits croqués avec générosité et humilité prennent mue et se prolongent à travers les multiples facettes de ces artistes et intellectuels parfois méconnus du grand public dans le dernier ouvrage de Nadjib Stambouli «Ma piste aux étoiles» sorti aux Editions Casbah et présenté ce jeudi au Sila. Et là, l'humanisme de ces figures attachantes, ordinaires mais aussi extraordinaires par leur talent artistique, littéraire et journalistique, dévoilé à dessein et transcendé, devient le fil conducteur de cette piste qui

nous promène, nous mène et nous pénètre dans la vérité authentique et l'univers de ces êtres qu'affectionne Nadjib Stambouli.

Ces itinéraires hors du commun de figures d'exception sont restitués au travers d'anecdotes – style hérité de son défunt père et non moins illustre Mahboub Stambouli – rehaussées par une écriture époustouflante. En gardant un ciel rivé sur les étoiles, les scrutant une à une, il a gagné le pari de les rallumer. D. Z.

Nadjib Stambouli «Ma piste aux étoiles» Portraits/Collection Essais/117pages/550DA/Casbah Editions

20° Sila

Affluence record

Malgré un nouveau record de fréquentation et avec un programme de conférences thématiques controversé, le 20° Salon international du livre d'Alger (Sila), qui a fermé ses portes hier, n'aura que peu répondu aux attentes du grand public et des professionnels, qui souhaitent pour l'avenir une meilleure organisation et une professionnalisation de ce rendez-vous annuel.

Ouvert au public depuis le 29 octobre, le Sila aura accueilli de nombreux visiteurs venus d'horizons divers, allant des étudiants et écoliers en quête d'ouvrages spécialisés et d'apprentissage de langues étrangères, aux familles à la recherche de livres parascolaires, en passant par des lecteurs friands de littérature ou d'ouvrages à caractère religieux.

Avec plus de 900 exposants, ce 20° Sila a consacré, comme chaque année, le succès du livre technique et a enregistré – belle nouveauté – un regain d'intérêt pour la littérature écrite en langue arabe et en français.

La hausse des ventes dans ces deux catégories d'édition ont été encouragées par une «production importante» avec l'apparition de plusieurs jeunes auteurs, une plus grande «disponibilité» des ouvrages et des prix jugés «très abordables». Du côté des éditions spécialisées dans le livre pour enfants, qui ont

connu une baisse considérable des ventes, des visiteurs ont regretté la «paucité de l'offre proposée» en matière de littérature de jeunesse.

Ils relèvent aussi la présence sur les rayons d'ouvrages religieux au contenu destiné aux adultes et de plusieurs titres jugés «inadaptés» par des parents et des éducateurs.

L'application stricte de l'interdiction de la vente en gros lors du Sila a en outre entraîné, selon des éditeurs, une «baisse des ventes de 30%» concernant le livre religieux et le livre pour enfant.

Les espaces relativement nouveaux à connaître par contre un franc succès auront été ceux proposant l'apprentissage des langues et ceux faisant la promotion des universités étrangères. Un grand nombre d'étudiants et de lycéens manifestement intéressés emplissaient les stands des représentations diplomatiques et des différents instituts culturels européens.

La France étant l'invité d'honneur de ce 20° Sila, l'Institut français d'Alger (Ifa) a installé un stand dont une partie était réservée aux services d'information sur les universités françaises et aux inscriptions aux cours de langue, tout comme le British Council et l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique qui proposaient chaque jour des activités dédiées à l'amélioration

de l'anglais oral et aux renseignements sur l'immigration vers les USA.

En plus de l'exposition, le Sila a également proposé une série de rencontres majoritairement destinées aux professionnels du livre, mais qui peinaient à attirer les concernés et encore moins les visiteurs anonymes, exception faite de la journée dédiée à l'histoire et plus particulièrement aux massacres du 8 mai 1945 prétextés par la France coloniale.

Une journée algéro-française sur la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'édition a été marquée par une réflexion sur la pénurie de traducteurs et des voies de coopération dans ce domaine, sans toutefois attirer le nombre escompté d'éditeurs algériens.

La professionnalisation du salon toujours réclamée

Cette année, le Sila a été marqué par la remise du Prix Assia Djebar du roman attribué à trois jeunes auteurs en langue arabe, amazighe et française (respectivement Abdelwahab Aïssaoui, Rachid Boukharoub et Amine Aït Hadi), une première saluée par les professionnels du livre et des écrivains qui y voit un «premier pas» vers un salon professionnel.

Aux rencontres réservées à la coopération algéro-française dans le domaine

du livre, de nombreux professionnels français ont par ailleurs souhaité avoir accès à des «statistiques précises» sur le marché algérien du livre, tout en plaidant pour un «renforcement» du réseau de distribution et la circulation des livres entre les pays du Maghreb.

D'autres rencontres ont également eu lieu pour débattre du «livre numérique» de «l'édition de la littérature en tamazight» ou encore de la «toponymie», des sujets abondamment discutés lors des éditions précédentes et qui ne semblent plus figurer au top des préoccupations des professionnels comme du public.

Plus prosaïquement, des participants ont déploré l'absence au sein du salon d'un «espace de rencontre» entre éditeurs, écrivains, distributeurs et journalistes, une manière de prendre en charge la construction et la promotion de projets littéraires.

D'autres éditeurs ont souhaité que le salon puisse se doter d'une entreprise habilitée à «gérer» et à «encourager» les ventes de livres, le nombre souvent «astronomique» de visiteurs ne renseignant en rien sur le niveau de lecture ni sur la santé du marché du livre, au moment où il est question de «hisser le Sila au niveau des grandes rencontres internationales».

Racim C.

Elle trônera bientôt à Séoul

Une statue à l'honneur de «Gangnam Style»

Une statue à l'honneur de «Gangnam Style», le tube planétaire du chanteur sud-coréen Psy, sera érigée dans le quartier chic de Séoul auquel la chanson doit son nom, rapportent des médias.

Le conseil de district de Gangnam a annoncé vendredi que l'œuvre métallique serait dévoilée en décembre près du centre commercial où a été tournée la première partie du clip,

qui reste à ce jour la vidéo la plus regardée sur YouTube, avec 2,4 milliards de vues.

La statue représentera deux poings se chevauchant, un rappel de la chorégraphie de Psy.

«Grâce à ce clip, Gangnam est connu dans le monde entier», a déclaré le directeur du département du Tourisme du quartier.

«Les touristes pourront venir se faire photographier sous la statue, qui diffusera automatique-

ment le morceau». Cette chanson se voulait l'antithèse de la K-pop, la pop sud-coréenne connue pour ses «boys band» lisses et ses ritournelles sentimentales.

Avant que «Gangnam Style» ne conquière le monde, Psy était déjà un artiste à succès en Corée du Sud connu pour ses textes provocateurs, son humour satirique et ses performances scéniques décalées – et souvent

alcoolisées – qui tranchaient dans une société sud-coréenne très normative. Les deux singles qu'il a sortis depuis – «Gentleman» en avril 2013 puis «Hangover» en juin 2014 en collaboration avec le rappeur américain Snoop Dogg – sont loin d'avoir connu le même succès que «Gangnam Style». Son agent a annoncé mardi que le chanteur sortirait un nouvel album, son septième, en décembre. R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Ezzoua'art
Jusqu'au 12 novembre : Exposition de l'atelier Souppçon d'art, intitulée «La céramique autrement». Cet atelier est animé par Rachida et Samia Merzouk et le plasticien Karim Sergoua.

Galerie d'art Dar El-Kenz
Jusqu'au 14 novembre : Quinzième Salon d'automne du petit format, avec la participation d'une vingtaine d'artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Myriem Aït El-Hara, Moncef Guita, Noureddine Chegrane, Mohamed Massen, Hellaï Zoubir et Moussa Bourdine.

Coup-franc direct



Garder le cap

Par Mahfoud M.

La formation de l'USMA est face à une chance inouïe de marquer l'histoire ce soir en tentant de renverser la vapeur après la défaite du match aller, et pourquoi pas revenir avec le sacre africain de Lubumbashi. La mission s'annonce difficile mais pas impossible à condition que certaines factures soient réunies, notamment la volonté qui doit être au rendez-vous en plus du sérieux des joueurs. Cependant, même si les Usmistes ne l'emportent pas et ratent donc ce titre, cela ne devrait pas les inciter à baisser les bras. Ils doivent reculer pour mieux sauter, tirer des leçons de ces échecs pour tenter de se faire une santé pour l'avenir et peut-être réaliser le rêve de leurs milliers de supporters qui souhaitent que leur club décroche enfin ce sacre. On dit bien que c'est en forgeant qu'on devient forgeron et l'USMA devra mettre en place une stratégie pour mieux se préparer aux prochaines éditions de cette prestigieuse compétition africaine qui demande une présence sur tous les plans, physique, tactique et même sur le plan des moyens. L'essentiel pour les gars de Soustara et de ne pas se dire que tout est perdu et qu'ils ne réussiraient pas à l'emporter un jour, car en football la persévérance est quelque chose de très important et les joueurs, tout comme les membres du staff technique et les dirigeants, doivent se dire que tout reste possible à condition de continuer à travailler très sérieusement.

M. M.

Eliminatoires Mondial 2018 (2^e tour)

Feghouli ne jouera pas face à la Tanzanie

LE MILIEU international algérien du FC Valence (Liga espagnole de football), Sofiane Feghouli, convoqué pour la double confrontation de l'équipe nationale face à la Tanzanie (14 et 17 novembre) pour le compte du 2^e tour des qualifications du mondial 2018, sera dispensé de ces deux rendez-vous, rapporte le site spécialisé Diario de Mestalla, proche du club des «chauves-souris». En effet, le FC Valence a conclu un accord avec la Fédération algérienne de football (FAF) pour dispenser Feghouli, confronté à «des problèmes physiques», précise la même source, qui souligne que le défenseur international tunisien Aymen Abdennour est dans la même situation. En revanche, le gardien de but australien Mathew Ryan, a été autorisé à

rejoindre la sélection de son pays après s'être rétabli d'une blessure au genou droit. Le coach national a dévoilé vendredi une liste de 25 joueurs en vue des deux matchs face à la Tanzanie, avec une première pour le jeune défenseur de Montpellier (France) Ramy Bensebaini. La Tanzanie accueillera l'Algérie le 14 novembre au National Stadium de Dar Es Salaam, alors que la manche retour aura lieu le 17 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le vainqueur de la double confrontation se qualifiera pour le troisième et dernier tour des éliminatoires, qui regroupera 20 équipes scindées en cinq groupes de quatre. Le premier de chaque groupe se qualifiera pour le Mondial-2018 en Russie.

Ligue 2 Mobilis (11^e journée)

L'ASO Chlef et l'USMBA se neutralisent

L'ASO CHLEF et l'USM Bel-Abbès se sont neutralisés (0-0) vendredi soir, en ouverture de la 11^e journée de Ligue 2 Mobilis de football, au moment où le Paradou AC est allé ramener une précieuse victoire de chez l'USMM Hadjout (3-1). A la faveur de ce résultat nul, le leader USM Bel-Abbès reste en tête du classement avec 22 points, devant son adversaire du jour, l'ASO Chlef, désormais seul 2^e

avec 19 points. Le Paradou s'est imposé (3-1) face à l'USMM Hadjout grâce à Attal (23^e) et Meftah, auteur d'un doublé aux 72^e et 80^e, au moment où Soukail a réduit le score pour les locaux (55^e). Grâce à cette victoire, le PAC s'éloigne de la zone de turbulence et se retrouve provisoirement au milieu du tableau avec 14 points, tandis que l'USMMH reste premier club reléguable, avec 9 unités.

Tournoi des quatre nations de Tunis de handball
Défaite de l'EN face à la Tunisie

LA SÉLECTION algérienne de handball (messieurs) s'est inclinée face son homologue tunisienne sur le score de 19 à 29 (mi-temps : 5-11), en match comptant pour la 2^e journée du tournoi international des quatre nations, disputé vendredi à Tunis. C'est la deuxième défaite de l'Algérie dans cette compétition, après celle concédée jeudi face à la Suisse (20-32). Le tournoi qui se déroule du 4 au 8 novembre en Tunisie, regroupe

quatre équipes : l'Algérie, la Suisse, l'Iran et la Tunisie. Il entre dans le cadre de la préparation des sélections algérienne et tunisienne pour le championnat d'Afrique des nations 2016, dont la phase finale aura lieu du 21 au 30 janvier au Caire. La sélection algérienne composée uniquement de joueurs locaux bouclera sa participation au tournoi par une confrontation face à l'Iran, samedi au Palais des sports d'El-Menzah (Tunis).

Ligue 1 Mobilis (11^e journée)

Le DRBT laisse des plumes, Le RCA gagne enfin

Le DRB Tadjananet a raté l'occasion de revenir provisoirement à hauteur du leader l'USM Alger dont le derby face au MC Alger est reporté, en concédant la défaite face au MC Oran (2-0) vendredi, lors de la 11^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, tandis qu'au bas du classement le RC Arbaâ a signé sa première victoire de la saison contre le NA Hussein-dey (3-1).

Par Mahfoud M.

Le DRBT, surprénant dauphin qui restait sur une belle série, a essuyé sa seconde défaite de la saison lors de son déplacement à Oran face au MCO. Deux réalisations du Libyen Zaâbiya (5^e) et Benyahia (60^e sp) ont mis fin à la belle série du promu qui conserve malgré tout sa deuxième place au classement, à trois longueurs du premier. Le MC Oran qui a vécu une semaine mouvementée avec le vrai-faux limogeage de l'entraîneur Jean Michel Cavalli, a renoué avec la victoire qui lui permet de quitter pour la première fois de la saison la zone rouge, contrairement à l'autre équipe d'Oran, l'ASMO, qui reste scotchée à la 15^e position après sa défaite face au CRB. La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif du CR Belouizdad et de l'USM El Harrach qui se partagent la troisième marche du podium après leur succès contre respectivement l'ASM Oran (3-1) et l'ES Sétif (1-0). Les hommes d'Alain Michel, grâce notamment à un doublé de Bougaroua, confirment ainsi la victoire obtenue en déplacement contre le RC Relizane (1-0) lors de la 10^e journée. Les Belouizdadiens reviennent à une longueur du DRBT. L'USM El Harrach emmenée par un excellent Bougheche, auteur de l'unique but de la partie, enchaîne un second succès confirmant ainsi son réveil. En revanche, mauvaise affaire pour les Sétifiens qui calent une nouvelle fois et ratent une bonne opportunité de rester dans le sillage des clubs de tête. De son côté, le MO Béjaïa s'est bien remis de sa défaite en Supercoupe d'Algérie en dispo-



sant petitement de la JS Saoura (2-1) sur des buts de Yaya (26^e) et Lakhdari (82^e). Les vice-champions d'Algérie remontent à la cinquième place avec 17 points, tandis que la JSS (11^e) fait du surplace. L'USM Blida est allé pour sa part décrocher un précieux point à Tizi ouzou face à la JS Kabylie (0-0). En bas de tableau, la lanterne rouge, le RC Arbaâ a attendu la 11^e journée et la réception à huis clos du NA Hussein-dey pour remporter sa première victoire de la saison. «Ezzerga» qui restait sur un incroyable nul face au MC Alger (3-3) a dominé les Sang et Or (3-1). Des réalisations d'Abel (4) Ghislain (51^e) et Mahsas (63^e) ont offert trois précieux points aux hommes de Abdenour Bousbiaâ dans leur bataille pour le maintien. En revanche, le NAHD qui restait invaincu depuis le retour de l'entraîneur Youssef Bouzidi (3 nuls, 2 victoires) laisse filer une bonne occasion de remonter au classement. Le CS Constantine n'en finit pas, pour sa part, de manger son pain noir après le nul concédé sur sa pelouse face au promu le RC Relizane (1-1). Les Sanafirs occupent une peu

seulante 12^e place avec une seule unité d'avance sur son adversaire du jour, premier reléguable.

Résultats et classement :

MCO - DRBT	2-0
CRB - ASMO	2-1
RCA - NAHD	3-1
JSK-USMB	0-0
CSC - RCR	0-1
ESS-USMH	0-1
MOB - JSS	2-1
Mardi 22 décembre (18h00) :	
USM Alger - MC Alger	

	Pts	J
1). USM Alger	22	9
2). DRB Tadjananet	19	11
3). CR Belouizdad	18	11
-). USM El-Harrach	18	11
5). MO Béjaïa	17	11
6). MC Alger	15	10
7). ES Sétif	14	11
8). NA Hussein-Dey	13	11
-). JS Kabylie	13	11
-). USM Blida	13	11
11). JS Saoura	12	10
-). CS Constantine	12	11
-). MC Oran	12	11
14). RC Relizane	11	11
15). ASM Oran	10	11
16). RC Arbaâ	7	11

Finale retour de la Ligue des champions d'Afrique
Les Rouge et Noir face à leur destin

L'USM Alger dispute cet après-midi la finale retour de la Ligue des champions d'Afrique face à la formation congolaise du TP Mazembé et sera donc face à son destin. Ayant perdu au match aller au stade de Bolougine sur le score de (2/1), les chances des Rouge et Noir de remporter le sacre finale sont infimes mais pas anéanties totalement. Les Usmistes devraient l'emporter sur le score de 2 à 0 ou 3 à 1 pour espérer renverser la vapeur et donc prendre ce titre tant convoité. C'est dire la difficulté de la tâche pour les poulaains de Hamdi qui devraient puiser au plus profond de leurs tripes pour l'emporter et offrir à leur club son

premier titre africain. Les joueurs usmistes qui avaient été salués à leur départ de l'aéroport Houari-Boumediene d'Alger par des centaines de supporters ont espéré de réaliser l'exploit et pourquoi pas décrocher ce sacre, à condition bien sûr de démontrer une grosse volonté et jouer à cent à l'heure. La formation algéroise, qui sera encore privée de Meftah suspendu, comptera, néanmoins, sur son sauveur au match aller, le gardien Zemmamouche, qui s'est rétabli après avoir été victime d'une blessure. Le coach de l'USMA tentera de mettre en place un dispositif tactique à même de bloquer toutes les issues et en même temps de ten-

ter des contres rapides pour surprendre cette redoutable équipe du TP Mazembé qui avait pris le dessus lors du match aller. Toutefois, il ne faudra pas s'attendre à ce que les Congolais baissent les bras et soient passifs après avoir réussi le plus important au premier match à Alger. Les hommes de Carteron tenteront de confirmer le résultat du match aller et montrer qu'ils méritent bien ce sacre, le cinquième de leur histoire s'ils venaient à le décrocher. C'est dire que les Usmistes seront devant une situation compliquée et qu'ils ont besoin d'un véritable miracle pour s'imposer et remporter le titre.

Mahfoud M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

Un individu sous mandat de dépôt pour attentat à la pudeur sur mineure

UN INDIVIDU, auteur d'un détournement d'une mineure, a été arrêté à Tizi Ouzou au courant de la semaine passée, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Selon les indications fournies par la même source, tout a commencé par la disparition de la victime, une jeune fille de 17 ans, du domicile familial sis au lotissement du sud-ouest de la ville de Tizi Ouzou. Suite à cela, une enquête a été ouverte par la police.

Les opérations de recherches lancées ont permis d'intercepter le mis en cause en compagnie de la victime à bord d'un véhicule, au niveau d'un barrage de

contrôle dressé à la sortie Ouest de la ville Tizi Ouzou.

Toujours selon la même source, les examens médicaux spécialisés effectués ont permis de déterminer que la jeune fille a été victime d'un acte contre-nature commis avec violence et sous la menace d'une arme blanche par le conducteur en question, un repris de justice âgé de 36 ans, demeurant à Draâ Ben-Khedda (11 km à l'ouest de Tizi Ouzou).

Présenté jeudi dernier devant le parquet de Tizi Ouzou, le mis en cause a été écroué pour «attentat à la pudeur avec violence, menaces avec arme blanche et séquestration».

Hamid M.

Zelfana (Ghardaïa)

Quatre morts dans un accident de la circulation

QUATRE personnes dont une femme ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu samedi à une centaine de km au sud-est de Ghardaïa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la route nationale RN-49 reliant Ghardaïa à Ouargla, à 35 km de la station thermale de Zelfana, lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision frontale avec un camion-citerne transportant de gas oil circulant dans le sens inverse, causant la mort, sur le coup, de quatre personnes membres d'une même

famille écrasées par le camion, a précisé la même source. Il a fallu l'utilisation d'un matériel spécifique par les équipes de secours de la Protection civile pour extirper les victimes d'un véhicule, devenu un amas de ferraille, a-t-on ajouté. Les corps des victimes âgés entre 30 et 50 ans ont été déposés à la morgue de la polyclinique de Zelfana, la plus proche du lieu de l'accident, a-t-on fait savoir. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

R. T.

Chypre

Découverte d'un théâtre vieux de 2 000 ans

UN THÉÂTRE datant du III^e siècle avant J.C a été découvert par une équipe d'archéologues australiens à Chypre, a indiqué le département des antiquités chypriote.

Ce théâtre est la plus ancienne structure de la sorte jamais mise au jour sur l'île méditerranéenne. «L'équipe australienne a découvert le plus vieux théâtre de Chypre : une structure utilisée pour (...) des spectacles pendant plus de six siècles et demi, de 300 avant J.C. jusqu'à sa destruction durant le tremblement de terre de l'an 365», a déclaré le Département des antiquités dans un communiqué publié vendredi.

Les fouilles ont été conduites par la Mission archéologique australienne de l'université de Sydney sur le site du théâtre gréco-romain de Nea Paphos (sud-ouest), classé au patrimoi-

ne mondial de l'Unesco. Les recherches ont révélé l'existence d'une route pavée romaine large d'environ 8 mètres, qui constituait la principale voie pour accéder au théâtre, a précisé le Département des antiquités. «L'existence de cette route confirme aussi que (...) Nea Paphos a été construite selon une architecture hellénistique typique. La découverte de nombreux fragments de colonnes de granit sur l'emplacement du théâtre confirme l'importance de cette route pavée», explique le communiqué. «Les colonnes en granit (provenant) de Troade (nord-ouest de la Turquie) sont connues parmi les colonnades méditerranéennes. En tant que capitale de Chypre à l'époque, il n'est donc pas surprenant que Nea Paphos ait été ornée de cette architecture romaine».

K. L.

EGYPTE

DES PLUIES TORRENTIELLES FRAPPENT ALEXANDRIE



Louvis

Djalou@hotmail.com

L'Algérie face à l'afflux de la drogue à la frontière Sud

Saisie de près de 500 kg de drogue à Bordj Badji Mokhtar

■ Les tentatives d'introduction de nouveaux produits visant à encourager la consommation de drogue sur le territoire national se multiplient.



PH: A.A.R.

Par Meriem Benchaouia

Malgré les mesures répressives pour la surveillance des frontières, les trafiquants prennent le risque et trouvent d'autres moyens pour faire passer leurs marchandises. En effet, la prospection de nouveaux marchés pour répondre à une éventuelle demande autre que celle des produits traditionnels comme le kif, telle est la nouvelle stratégie des narcotrafiquants pour se positionner en Algérie. Il faut dire que les frontières Sud ont connu ces dernières années une recrudescence du trafic de drogue, de carburant et autres boissons alcoolisées. Des mesures sécuritaires strictes sont déployées de manière étudiée tout au long de la bande frontalière pour limiter l'activité des narcotrafiquants. Comme riposte, l'Algérie a renfor-

cé ses dispositifs de lutte contre les stupéfiants et le résultat est perceptible. Hier, le ministère de la Défense nationale a annoncé la saisie d'une quantité de 481 kilogrammes de drogue à Bordj Badji Mokhtar, par un détachement de l'Armée nationale populaire. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), a saisi, le 6 novembre 2015, 481 kilogrammes de drogue», précise un communiqué du MDN. «En outre et au niveau du secteur opérationnel de Tamanrasset, une tentative de contrebande d'une quantité de carburant de 1 700 litres, a été déjouée, le 6 novembre 2015», ajoute la Gendarmerie nationale», par la même source. Par ailleurs, la

consommation de drogue, sous toutes ses formes, est un fléau qui progresse à un rythme hallucinant en Algérie. La sonnette d'alarme a, à plusieurs fois, été tirée par différents organismes aussi bien sécuritaires que socio-éducatifs. Le phénomène qui touche toutes les couches sociales, sans distinction aucune, ne fait pas marche arrière, il gagne plutôt du terrain. Malgré les efforts de l'Etat, les quantités de résine de cannabis et d'autres stupéfiants saisis ne cessent d'augmenter et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les efforts entrepris par les éléments de la gendarmerie, de la sûreté et des Douanes dans le cadre de la lutte contre ce fléau se sont soldés par des résultats tangibles, notamment en termes de saisies de quantités énormes de kif traité, de psychotropes et de démantèlement de réseaux.

M. B.